



Parti socialiste
vaudois

COMITÉ CANTONAL

Mardi 10 décembre 2024
19h00
LAUSANNE

Cahier du Comité cantonal

TABLE DES MATIÈRES

A. Règlement du Comité cantonal	2
B. Ordre du jour	3
C. Recommandation de vote	4
D. Résolutions	5

A. Règlement du Comité cantonal

1. Nous n'aborderons que les points à l'ordre du jour.
2. Le temps de parole pour les points de l'ordre du jour qui font l'objet d'une présentation est laissé à l'appréciation de la présidence du comité cantonal, de même que le temps de parole des interventions y relatives.
3. Les votations se font à main levée. Toutefois, un vote se fait à bulletin secret sur proposition d'un·e délégué·e appuyé par 30 voix.
4. Les résolutions donnant lieu à une prise de position du PS Vaudois sont annoncées en ouverture du Comité cantonal. Elles doivent être déposées ou envoyées au secrétariat du PS vaudois (info@ps-vd.ch) au **plus tard le lundi 2 décembre à minuit**. Tout amendement sera déposé par écrit sur la table présidentielle. Leur discussion a lieu au point 6.
5. Il n'y a de décision que sur les points 1, 3, 5 et 6.

Ce règlement doit être adopté par une majorité des trois-quarts.

B. Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Comité cantonal
2. Mot de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandation de vote pour la votation fédérale du 9 février 2025 :
 - **Initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires »** (initiative pour la responsabilité environnementale)

Présentation de deux initiatives complémentaires :

- **Initiative pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir**, lancée le 26 novembre
- **Initiative pour des multinationales responsables**, qui sera lancée en janvier 2025

Interlocuteurs : Jean Tschopp et Samuel Bendahan (conseillers nationaux)

6. Résolutions, divers, réponses aux questions des sections
7. Perspectives 2025
8. Apéritif de fin d'année

C. Recommandation de vote

De quoi s'agit-il ?

Crise climatique, extinction des espèces, pollution de l'eau et des sols : l'économie de marché telle que nous la connaissons aujourd'hui a entraîné toute une série de crises environnementales. L'initiative pour la responsabilité environnementale veut changer cela. La protection de l'environnement doit devenir une priorité et servir de cadre à notre économie et à notre société. Concrètement, cela signifie que la Suisse ne doit plus dépasser les limites planétaires d'ici 10 ans.

Trois raisons de voter OUI

1. Le temps presse : nous n'avons qu'une seule Terre

La façon dont nous vivons et fonctionnons aujourd'hui surcharge la Terre. Le facteur le plus important pour stopper la crise climatique et l'extinction des espèces est le temps. C'est pourquoi nous voulons que la Suisse agisse rapidement et respecte les limites planétaires d'ici 10 ans.

2. L'initiative est équitable et sociale

Les pays riches comme la Suisse sont les principaux responsables de la destruction de l'environnement. Néanmoins, ce sont les pays du Sud qui sont les premiers touchés lorsque le niveau des mers augmente ou que les récoltes sont mauvaises. Il est donc juste et équitable que la Suisse assume ses responsabilités maintenant.

3. Une chance pour nous toutes et tous

Une Suisse en harmonie avec les limites planétaires est une opportunité énorme : une meilleure qualité de vie, une alimentation saine et une nature intacte pour toutes et tous – et les bonnes conditions cadres pour une économie durable.

Position du Comité directeur du PSV : OUI

D. Résolution(s)

Aucune résolution n'a été proposée.